

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

N° 190. — Juillet-Août-Septembre 1892.

AVIS.

La prochaine séance aura lieu le *Mardi 11 Octobre 1892*,
à deux heures précises, dans la salle de l'ancienne
Ecole des Frères, place du Parvis-Notre-Dame.

SENLIS

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE VEUVE ERNEST PAYEN
9-11, PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE, 9-11

—
1892





Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice : M339

CB : 6384



SHAS

0 00000 063845

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

N° 190. — Juillet-Août-Septembre 1892.

Avis.

La prochaine Séance aura lieu le Mardi 11 Octobre 1892, à 2 heures 1/2 précises, dans la Salle de l'ancienne École des Frères, place du Parvis-Notre-Dame.

Compte-Rendu des Travaux de la Société.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 JUILLET 1892

PRÉSIDENTE DE M. LÉON MARTIN

M. Sagny, vice-président, et plusieurs autres membres, ne peuvent assister à la séance, que des circonstances particulières ont fait remettre au troisième mardi du mois.

M. le Président demande s'il y a des observations à faire sur le procès-verbal de la dernière séance et le compte-rendu du Concours agricole de Chambly inséré au Bulletin.

M. FAUTRAT. Je crois, Monsieur le Président, qu'après avoir remercié la ville de Chambly qui s'est montrée aussi aimable que généreuse, il est de toute justice de constater que plusieurs de nos collègues se sont dévoués sans réserve pour la réussite du concours; et, comme vice-secrétaire, je regrette n'avoir pu davantage venir en aide à M. Lefebvre de la Fargue.....

M. LÉON MARTIN. M. Sagny, dans son toast, s'est acquitté dans une certaine mesure de cette tâche; mais je me joins bien volontiers à M. Fautrat pour reconnaître que le Secrétaire surtout est bien mal récompensé des fatigues

et travaux qui précèdent le Concours, puisqu'il ne peut même pas jouir de la fête qui le couronne. Ce n'est qu'à ce prix du reste qu'il a pu faire le compte-rendu, si complet et si impartial dans sa bienveillance, que vous avez lu au Bulletin.

M. LEFEBVRE DE LA FARGUE. L'observation de M. Fautrat ne me surprend pas; il est de ceux, trop rares hélas ! qui s'oublent. Il y avait beaucoup à faire sans doute, et M. Martin et M. Sagny étaient bien placés pour en juger; mais les rapports ont été si agréables entre collègues, le bon vouloir si franc dans les commissions et spécialement dans la commission mixte du Concours agricole scolaire, que les fatigues ne comptent pas.

M. le Président annonce qu'il vient d'être informé de la mort de l'un des plus anciens membres inscrits de la Société, M. Léon Debat, connu et aimé de tous, et fait en quelques mots son éloge. — L'assemblée invite M. Léon Martin à se faire l'interprète de la Société aux funérailles qui doivent avoir lieu le lendemain, dire ses regrets et rappeler sur la tombe, comme il vient de le faire, les qualités et le dévouement de ce regretté collègue.

La correspondance comprend :

Les *Bulletins* des Comices agricoles de Brioude, Béthune, Montmorency ;
Les *Cahiers* des travaux de la Société centrale de la Seine-Inférieure pour les deux derniers trimestres ;

Le *Programme* des prix proposés par la Société d'Encouragement pour les années 1893 et 1894 ;

Le *Programme* et les Prix offerts par la Société des Agriculteurs de France pour récompenser la meilleure série de livres nouveaux destinés à l'Enseignement agricole dans les Ecoles primaires ;

Le *Programme* du Congrès des Sociétés savantes pour l'année 1893, et les *Bulletins* des Sociétés correspondantes.

Le Secrétaire a reçu en outre :

Une lettre de M. Souillard, de Crouy, qui a profité du Concours de Chambly pour appeler à nous trois nouveaux Membres.

Une lettre de M. l'Ingénieur en chef de l'exploitation du Chemin de fer du Nord, qui, sur demande transmise par M. Vallon, veut bien réduire de moitié la somme représentant l'insuffisance du produit afférent au train spécial de Chambly à Creil.

Sont proclamés Membres de la Société :

- MM. Gatrand (César), cultivateur à Montlaville, commune de Verneuil.
Lheurin fils, cultivateur à Boran.
Mercier (Basile), cultivateur à Lamberval, par Neuilly-en-Thelle.
Chartier-Durancy, de Morangles.
Mercier (Jules), cultivateur à Morangles.
Biet (Louis), cultivateur au Mesnil-Saint-Denis.
le comte de Ribes, maire de Belle-Eglise.
Dufay, cultivateur à Dieudonne.
le comte de Mareuil, à Puiseux-le-Hautberger.

Le nouveau projet de loi sur le transport des fruits à cidre.

M. le Président résume les articles de ce projet, déposé à la Chambre et approuvé par la Commission. Il trouve exagéré et inutile le droit de quarante centimes à percevoir par hectolitre de fruits à expédier. Cette loi, dit-il, augmenterait encore les impôts du petit consommateur et serait une entrave considérable au commerce du producteur, qui devrait se soumettre pour le transport de ses fruits à une foule de formalités analogues à celles qui régissent le transport des boissons alcooliques. — Les Membres présents approuvent les observations du Président et décident que nos Députés seront priés de se joindre à leurs collègues de l'Ouest quand viendra la discussion à la Chambre; ils seront également invités à appuyer de toute leur influence la protestation des féculiers contre l'impôt sur les glucoses.

Etat des récoltes.

M. le Président rappelle que dans une précédente séance, un Membre a fait remarquer, non sans raison, que les renseignements recueillis administrativement sur l'état des récoltes laissent beaucoup à désirer par suite d'insouciance ou incompétence chez certains intermédiaires, et estime que ce travail fait dans nos réunions trimestrielles, et communiqué à M. le Sous-Préfet, aurait son utilité. La proposition est acceptée, et sans désespérer on dresse l'état des récoltes au 19 juillet 1892 :

Le blé, en prenant comme base la quantité de terrainensemencé, représente comme grain une année moyenne; comme paille, une année inférieure à la moyenne.

La récolte du seigle sera bonne sous tous rapports.

L'avoine donnera une récolte inférieure à la moyenne en grain et en paille.

La betterave donnera pour l'arrondissement 25 % de perte sèche, par suite de mauvaise levée. Le rendement à l'hectare, pour ce qui est en terre, sera d'une année moyenne (3/4 de récolte).

La pomme de terre, d'après M. Michon, de Crépy, est dans de bonnes conditions et pourra donner une excellente récolte.

Le Président,
LÉON MARTIN.

Le Secrétaire,
X. LEFEBVRE DE LA FARGUE.

Préfecture de l'Oise.

Beauvais, le 17 juin 1892.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire parvenir, pour être placé sous les yeux du Conseil général, un rapport manuscrit ou imprimé sur les travaux de votre Société, qui reçoit, à titre d'encouragement, une subvention sur les fonds départementaux.

Je désire recevoir ce document le 10 juillet au plus tard.

Agrérez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet de l'Oise.

Pour le Préfet :
Le Secrétaire-Général délégué,
DE NOVALÈS.

SOCIÉTÉ
D'AGRICULTURE
de l'arrondissement
de
SENLIS

Chantilly, le 10 juillet 1892.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser, par le même courrier, les quatre Bulletins de notre Société pour l'année 1891. Vous trouverez, à la page 10 du Bulletin 184, le compte-rendu des dépenses et recettes, et remarquerez que le Concours de Crépy (comme celui de Chambly cette année) a absorbé la plus forte partie de nos recettes.

Ces Concours produisent un bien immense : ils mettent et font fonctionner, sous des yeux qui ne les verraient point sans cela, tous les instruments utiles à la culture.

Les prix de moralité et les prix d'habileté ont généralement une très heureuse influence sur les domestiques de fermes.

Nous ajouterons que les Concours agricoles scolaires excitent une réelle émulation, dont les résultats ont été très remarquables dans le canton de Neuilly-en-Thelle.

Au nom du Président et du Bureau, je viens, Monsieur le Préfet, vous remercier, ainsi que MM. les Conseillers généraux, pour les allocations qui nous sont accordées.

Votre respectueux serviteur,

Le Secrétaire,

X. LEFEBVRE DE LA FARGUE.

M. Debat.

Un temps affreux n'a pas empêché les nombreux amis de M. Debat d'assister à ses funérailles. Au cimetière, après M. Souillard, adjoint, M. Chartier-Duraincy, conseiller d'arrondissement, M. Gaillard, député, et M. le Commandant des Pompiers, M. Léon Martin, au nom de la Société d'Agriculture, a prononcé les quelques mots que nous sommes heureux de produire ici :

« Messieurs,

« Au nom de la Société d'Agriculture de Senlis, j'apporte ici un dernier témoignage de cordiale sympathie et de profonde estime à notre cher et regretté collègue M. Debat. Il était un des membres les plus anciens de la Société, mais non des moins actifs, et toutes les fois qu'une difficulté ou qu'un Concours apportait un surcroît de travail, nous le trouvions toujours prêt. Il s'est occupé spécialement des prix à décerner aux vieux serviteurs de l'agriculture, et ses rapports sont pleins d'aperçus de la plus haute sagesse. Dernièrement encore, il semble qu'il y ait seulement quelques jours, vous l'avez entendu au Concours de Chambly, parler avec sa verve et son indépendance accoutumées.

« La mort l'a surpris en pleine possession de lui-même, mais la Société d'Agriculture conservera son souvenir comme celui d'un de ses membres les plus éminents et les plus dévoués ».

Revue,

PAR X. LEFEBVRE DE LA FARGUE.

Les Champs de démonstration. — *Le frère Eugène au Concours de Froissy.* — *Prix des pommes.* — *Régime des boissons, par M. le comte de Luçay.* — *Rendement de la pomme de terre.*

Les Champs de démonstration. — Ces champs si choyés, si connus quand ils étaient uniquement placés sous l'inquiète protection de la Société, sont un peu délaissés depuis que toute initiative et responsabilité incombe au Professeur départemental; et, sans la visite des fermes pour attribuer la prime d'honneur, au Concours de Chambly, les essais faits sous la direction de M. Alexandre, dans la ferme de M. Lheurin, de Boran, nous seraient inconnus. M. Lheurin, pour arriver à un résultat concluant, n'a négligé ni les soins ni les peines; et, sur la demande de la Société, qui lui en est très reconnaissante, il nous a donné ses chiffres avec le bon vouloir qui est le fond de sa nature.

M. Lavallée, instituteur à Borest, un volontaire celui-là, nous a également adressé les résultats très satisfaisants de ses essais particuliers, résultats que nous nous sommes empressés de publier.

Il y a dans les relations de professeur à cultivateur un manque d'harmonie regrettable. Pourquoi M. Alexandre, au lieu de demander au Conseil général des fonds pour un journal départemental d'agriculture, ne communique-t-il pas ses travaux aux différents Bulletins des Sociétés de l'Oise ?

Le frère Eugène à Froissy. — Les Sociétés d'agriculture de Compiègne et Clermont ont eu comme nous leurs Concours. Il y aurait quelque intérêt à étudier et comparer les rapports; peut-être trouverait-on chez nous une particulière indépendance et liberté d'appréciation.

Au Concours de Froissy, le frère Eugène a été nommé rapporteur de la Commission pour l'espèce chevaline. Il commence par prendre crânement position en ces termes :

« La science du cheval, de sa production, de son élevage, de tout ce qui se rattache à la destinée de cet animal, si beau et si bon, si gracieux et si robuste, si poétique et si utile, si noble et d'un usage si ordinaire et si répandu, cette science hippique avec toutes les connaissances qu'elle suppose, est une des plus difficiles à acquérir; il faut y consacrer plus de temps que pour apprendre à cuire du charbon, plus de délicatesse que pour faire de la dentelle, plus de jugement que pour arrondir un fagot; et pourtant, chaque jour, nous entendons pérorer sur ce chapitre des gens qui n'en savent pas le

premier mot, parce qu'en France on est possédé de la manie de parler de tout et sur tout, de critiquer tout et de bouleverser tout sans rien édifier ».

Puis, ses nerfs agacés satisfaits par cette sortie humoristique, il classe ses sujets avec cette abondance de mots et ce réalisme que nous connaissons. Nous détachons de son rapport deux portraits : celui d'une jument suitée et celui d'un étalon appartenant à M. Stern :

« *Juments suitées.* — 1^{er} Prix, à M. Caudriller, de Caply, pour une boulonnaise blanche de 7 ans.

« Avec une stature ample et une masse charnue considérable, ce reproducteur, remarquable sous le double rapport de la conformation et des aptitudes spéciales, a du feu et de l'énergie.

« Ce caractère brille dans ses yeux et anime son regard ; sa démarche est fière, une crinière longue, touffue et flottante, lui donne un cachet spécial de distinction. Du reste, l'animal est bien soudé, possède une belle croupe et l'encolure de cygne du boulonnais ; peut-être pourrait-on lui reprocher un dessous un peu faible relativement à la masse et d'être un peu enlevée.

« Quoi qu'il en soit, c'est un bon reproducteur à tous égards, et qui justifie les appréciations d'un Jury compétent. »

« *Hors concours.* — M. Stern, conseiller général, présente un magnifique étalon hors concours. C'est un *boulonnais* qui frappe l'attention par la correction des lignes, la parfaite élégance des formes et les indices irrécusables de la force. Il porte le manteau gris pommelé clair, au poil fin et soyeux.

« La taille est suffisamment élevée pour porter un cavalier et faire de grands carrossiers avec des juments ayant du sang. La tête est belle de forme et d'expression. Le front est large, l'œil grand et bien ouvert rayonne d'intelligence et de fierté.

« Le caractère dominant de ce superbe animal consiste dans l'action nerveuse qui domine et dirige toutes ses fonctions. Aussi les épreuves qu'il a faites en présence de la Commission ont-elles été des plus brillantes, et pouvaient supporter la comparaison avec les demi-sang. Du reste, dans cette belle machine l'os est compact, serré, lourd comme l'ivoire ; la chair est de marbre pour la fermeté, les contractions musculaires sont vives, énergiques ; les tendons élastiques comme l'acier, résistants, volumineux, nets.

« On retrouve la richesse du tempérament sanguin, allée aux prédominances nerveuses, la hardiesse de la pose, l'assurance, la vivacité, la fierté du regard, la finesse de l'enveloppe extérieure, une sensibilité et une douceur extraordinaires, l'harmonie des formes et de structure générale. Pour tout dire, en un mot, c'est une plénitude de vie observée sur l'un des plus beaux animaux que l'on puisse voir en l'espèce ».

Prix des Pommes. — L'excellent journal *Le Cidre et le Poiré*, donne sur la récolte des fruits à cidre cette année les appréciations suivantes : Cette récolte est satisfaisante dans le Calvados, l'Eure, la Manche, l'Ille-et-Vilaine, le Finistère, les Côtes-du-Nord, le Morbihan et la Loire-Inférieure. Elle est excellente dans la Seine-Inférieure, le Maine-et-Loire et l'Eure-et-Loir.

On tient les pommes, au 1.000 kilog., à Paris à 92 fr. ; à 70 fr. dans les Côtes-du-Nord ; à 82 fr. dans la Sarthe, la Mayenne, la Seine-Inférieure, l'Orne et le Calvados, et à 90 fr. dans l'Oise.

Régime des boissons par M. le comte de Luçay. — Puisque nous sommes sur le cidre, c'est le moment, croyons-nous, de remercier M. le comte de Luçay de l'envoi qu'il vient de faire à la Société de son étude sur la réforme du régime des boissons, et de mettre sous les yeux de nos collègues les lignes qui se rattachent au droit de circulation sur les fruits à cidre :

« Le producteur et le consommateur demeureraient soumis à des formalités vexatoires, au moment précisément où l'on déclare l'exercice insupportable pour les 208.000 individus, qui l'ont cependant accepté de plein gré en se faisant débitants. Leur situation même empirerait. Dérogeant en effet aux franchises stipulées par la loi fondamentale de 1816, le projet soumettrait désormais toutes expéditions de vendanges et de fruits à cidre ou à poiré, autres que celles faites du terroir au domicile du récoltant dans le canton, au régime des vins ou du cidre à raison de 2 hectolitres de vin par 3 hectolitres de vendanges, et de 2 hectolitres de cidre ou de poiré pour 5 hectolitres de pommes et de poires.

« Je ne sais quel pourrait être l'effet de cette innovation dans les pays viticoles, et je n'ai aucune compétence pour le dire. Mais, en ce qui concerne les départements comme le mien où le cidre constitue la boisson presque unique des populations rurales, je n'hésite pas à déclarer qu'une taxe de 40 centimes par hectolitre de fruits — soit de 10 p. 100 au minimum de leur valeur marchande normale, de 15 p. 100 même, si l'on tient compte de cette assertion des spécialités que 5 hectolitres de pommes ne donnent que 1 hectolitre 25 de jus pur, — aurait les plus regrettables conséquences. Elle frapperait en même temps le producteur en le privant de la faculté dont il a toujours joui jusqu'ici pour la libre circulation du produit de ses récoltes, et le petit cultivateur, l'ouvrier des campagnes, auquel les intempéries des dernières années ont enlevé les quelques pommiers d'où il tirait sa boisson, et qui se trouve par suite obligé et pour longtemps encore de s'approvisionner au loin.

« Sous la législation actuelle, le propriétaire qui vend son vin et son cidre jouit de certaines immunités au regard des débitants de profession, et ce n'est

que justice. Le projet l'en dépouille et l'astreint à des déclarations, au paiement de licences, ouvrant la porte à d'interminables vexations de la part de l'administration, qui serait admise à contrôler chez chaque cultivateur si les matières employées proviennent ou non exclusivement de sa récolte. Ce serait l'inauguration du régime de l'impôt portant directement sur le produit récolté, et mettant, comme aux temps néfastes de l'inventaire en 1804, le récoltant aux prises avec la régie. »

Rendement de la pomme de terre. — M. Girard enregistre la suite des succès du vitriol dans le traitement de la maladie de la pomme de terre; cependant, il faut bien reconnaître que la médication préventive occasionne, en sus du prix d'achat de la bouillie et de la main-d'œuvre, une diminution de 6 % dans le rendement et une maturation tardive. C'est une perte certaine quand les circonstances atmosphériques ne permettent pas au champignon de se développer. Aussi, nos cultivateurs vitriolent peu.

Cette année, en dehors de cas assez rares de maladie, le rendement ne sera pas ce qu'on espérait. Au lieu de 30.000 kilog. à l'hectare en culture intensive, M. Mancheron n'obtient que 22.000 kilog. avec l'Imperator. M. Michon espère 30.000 kilog.; mais il a de la maladie en certains points. Ces deux messieurs nous ont promis très généreusement des renseignements complets pour notre prochain Bulletin.

Champ de démonstration de M. Lheurin, Cultivateur à Boran.

Monsieur le Président de la Société d'Agriculture
de l'arrondissement de Senlis (Oise).

J'ai l'honneur de vous adresser les résultats que j'ai obtenus dans mon champ de démonstration. Ce champ avait une contenance de 1 hectare 20 ares; il a été divisé en six bandes en longueur de 20 ares chacune, pour six espèces de blé, et en six carrés en largeur de 16 ares 66 centiares, pour cinq sortes d'engrais, le sixième carré devant rester sans engrais et servir de témoin.

Les expériences ont été faites sur un terrain d'une composition minéralogique bien homogène, et qui avait porté l'année précédente une récolte de betteraves après avoine. Avant l'hiver, le sol destiné aux plantes racines avait reçu 40.000 kilog. de bon fumier de ferme à l'hectare, fumure complétée au printemps par 800 kilog. d'engrais chimiques, dont 300 kilog. de nitrate de soude et 500 kilog. de superphosphate.

Les six sortes de blé ont été toutes semées le 27 octobre 1891, ainsi que les engrais, à l'exception du nitrate de soude destiné au n° 4 et qui a été répandu par un temps favorable, le 15 mars.

Levés tous régulièrement, les blés n'avaient pas souffert de l'hiver lorsque les gelées de février arrivèrent. Elles nuisirent alors au Shireff's Danois, et surtout au Victoria, à tel point que la moitié de la semence de ce dernier blé a été perdue.

C'est ce blé qui a attiré, lors de sa visite, l'attention de la Commission de la visite des fermes, et qui occupait, ainsi que le mentionne la colonne des observations de mon tableau synoptique, le n° 6 du champ, à la place de celui de Bergues, semé au n° 5.

Presque en même temps, les six sortes de blé ont été mûres dans les premiers jours d'août; le Victoria un peu plus tardivement.

C'est le blé de Bergues qui occupe le premier rang pour le rendement; viennent ensuite le Golden Drop, le Bordeaux, le Dattel et le Shiroff's Danois. Le Victoria a donné un médiocre résultat dû, comme je l'ai dit précédemment, aux gelées de février et à la grande sécheresse de l'été.

Classement des blés, par ordre de rendement en grains :

1 ^{er} Bergues	572 kilog.
2 ^e Golden Drop.....	564 »
3 ^e Bordeaux.....	559 »
4 ^e Dattel.....	546 »
5 ^e Shireff's Danois.....	453 »
6 ^e Victoria.....	317 »

Les engrais donnent les résultats suivants :

1 ^{er} le 5 du champ.....	558 kilog.
2 ^e le 4 »	530 »
3 ^e le 2 »	497 »
4 ^e le 6 témoin sans engrais.....	494 »
5 ^e le 1 du champ	475 »
6 ^e le 3 (superphosphate seul).....	465 »

Le nitrate de soude n'a pas produit les effets qu'on lui connaît, à cause de la sécheresse, car, semé au printemps, cet engrais active la végétation et rend en peu de jours la parcelle qui le reçoit bien plus verte que les autres; son action a été moindre cette année, les pluies ayant fait défaut, et cependant je n'hésite pas à donner la préférence aux n° 5 et 4.

A Boran, la récolte est bonne en grains; quant à la paille, elle est inférieure aux années ordinaires.

J'ai apporté, Monsieur le Président, le plus grand soin à la culture et au

Champ de démonstration de Boran.

ENGRAIS		SHIREFF'S DANOIS	BORDEAUX	DATTEL	GOLDEN DROP	VICTORIA	BERGUES	OBSERVATIONS
1 80 ^k superphosphate. 20 ^k sulfate ammo- niaque.	Paille....	93 ^k	110 ^k	121 ^k	110 ^k	55 ^k	154 ^k	La maison Vil- morin ayant com- mis une erreur dans les étiquettes des sacs conte- nant les blés <i>Vic- toria</i> et <i>Bergues</i> , celui-ci occupait dans le champ de démonstration le n° 5; cette erreur explique l'éton- nement de la Com- mission du Con- cours lors de sa visite, et elle n'a pu être constatée qu'à l'époque de la maturité.
	Blé.....	77	86	84	84	43	101	
2 30 ^k nitrate de soude. 80 ^k superphosphate.	Paille....	82	126	126	132	66	137	
	Blé.....	68	99	88	95	52	95	
3 180 ^k superphosphate	Paille....	93	104	115	115	77	121	
	Blé.....	69	84	82	86	55	89	
4 80 ^k superphosphate. 30 ^k nitrate de soude au printemps.	Paille....	99	126	143	143	82	148	
	Blé.....	76	95	99	104	56	100	
5 20 ^k nitrate de soude. 20 ^k sulfate de potasse 60 ^k superphosphate.	Paille....	115	148	154	137	88	143	
	Blé.....	84	112	104	102	58	98	
6 Témoin sans engrais.	Paille....	99	116	121	128	82	143	
	Blé.....	77	83	89	93	53	99	

pesage de ces blés, afin d'avoir la satisfaction de vous procurer celle de posséder les renseignements exacts.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus sincères et les plus dévoués.

LHEURIN fils.

Boran, le 13 Août 1892.

Champ d'Expériences agricoles de M. Lavallée, Instituteur à Borest.

Nature du sol : argilo-calcaire. Le champ, négligé précédemment, n'était pas en bon état. L'hiver terminé, le blé avait beaucoup souffert et méritait même d'être retourné.

Voici, cependant, quels sont les résultats obtenus :

1° Blé blanc de Flandre :

DÉSIGNATION des parcelles de la contenance d'un demi-are :	POIDS TOTAL de la récolte :		POIDS du grain :		NOMBRE DE LITRES de grain à l'hectare :
	par parcelle.	par hectare.	par parcelle.	par hectare.	
N° 1. Fumier de ferme, 300 kilog.	24 ^k 18	4.837 ^k 5	9 ^k	1.800 ^k	2.400 litres.
N° 2. Engrais complet : Superphosphate de chaux..... 2k. Nitrate de potasse.. 1k. Sulfate d'ammonia- que..... 1k.250 Sulfate de chaux.. 1k.750	26 ^k 93	5.387 ^k 5	11 ^k 28	2.256 ^k	3.000 litres.
N° 3. Engrais minéral : Superphosphate de chaux..... 2k. Potasse épurée.... 1k. Sulfate de chaux... 2k.	22 ^k 73	4.546 ^k	8 ^k 40	1.680 ^k	2.200 litres.
N° 4. Engrais azote : Sulfate d'ammonia- que..... 1k.950	23 ^k 43	4.686 ^k	7 ^k 98	1.596 ^k	2.200 litres.
N° 5. Aucun engrais.	23 ^k 68	4.736 ^k	6 ^k 98	1.387 ^k	1.900 litres.

2° *Expérience sur la valeur de quatre variétés de blé cultivées avec le même engrais complet (comme celui de la parcelle n° 2) :*

VARIÉTÉS	POIDS TOTAL à l'hectare.	POIDS DU GRAIN à l'hectare.	NOMBRE D'HECTOL. à l'hectare.
Blé blanc de Flandre	5.387 ^k 5	2.256 ^k	30 hectol.
Blé Victoria.	Complètement gelé.		
Blé Dattel.	5 260 ^k	2.301 ^k	29 hectol. 50 litr.

Champ d'Expériences agricoles de Brest.

Terrain argilo-calcaire.

Pomme de terre Imperator.

DÉSIGNATION DES PARCELLES d'un demi-are.	POIDS DE LA RÉCOLTE	
	par parcelle.	à l'hectare.
N° 1. Fumier de ferme, 300 kilog.	110 kilog.	22.000 kilog.
N° 2. Engrais complet : Superphoste de chaux..... 2 k. Nitrate de potasse..... 1.500 Sulfate de chaux..... 1.500	96 kilog.	19.200 kilog.
N° 3. Engrais minéral : Superphosphate de chaux..... 2 kil. Potasse épurée..... 1 Sulfate de chaux..... 2	94 k. 8	18.960 kilog.
N° 4. Engrais azoté : Nitrate de soude..... 1 k. 400	68 kilog.	13.600 kilog.
N° 5. Aucun engrais.	60 kilog.	12.000 kilog.

L'Instituteur,

LAVALLÉE.

Les bonnes Semences.

Une communication, qui résume les résultats d'expériences poursuivies depuis cinq ans, a été faite à l'Académie des sciences, par M. Schribaux, sur l'amélioration des plantes cultivées par le bon choix des semences.

Le directeur de la Station d'essais de semences à l'Institut agronomique rappelle d'abord que l'ordre d'apparition des fleurs varie d'une espèce à l'autre, mais que si l'on prend un épillet, que celui-ci soit en épi ou en panicule, les fleurs s'ouvrent dans le même ordre que sur l'inflorescence entière. Dans le blé et le seigle, par exemple, les fleurs du milieu se montrent avant celles des extrémités, et dans l'avoine, ce sont les fleurs terminales qui, sur chaque axe secondaire, apparaissent les premières.

Avec l'aide de M. Bussard, M. Schribaux a noté jour par jour, sur quelques inflorescences de blé, de seigle et d'avoine, la date de floraison des différentes fleurs, puis il a déterminé, à la récolte, le poids des grains correspondants. Entre ces deux circonstances, il existe une relation étroite. Les fleurs les plus précoces produisent les semences les plus lourdes, et celles-ci mûrissent les premières. Cette loi, dit M. Schribaux, semble générale ; du moins, elle s'est vérifiée également avec les trèfles, le sainfoin, le chanvre, le colza, le sarrasin et le soleil. L'intérêt pratique de cette observation ressort de l'expérience suivante :

« D'un lot de semences d'avoines, j'ai fait deux parts : l'une comprenant de gros grains, pesant en moyenne 46 millig. 48 ; l'autre, de petits grains du sommet de l'épillet, pesant 22 milligr. 216, mais bien pleins et parfaitement conformés. Ces semences furent semées dans vingt caisses de végétation et dans des conditions rigoureusement comparables, à l'abri des ravages des insectes et des oiseaux.

« Dès la levée, les plantules issues des grosses semences se différencient par une plus grande vigueur ; elles épièrent et mûrirent les premières. Le charbon fit son apparition dans les cultures ; elles résistèrent bien mieux au champignon que les plantes provenant des petites semences.

« De celles-ci, elles se distinguaient encore par un tallage plus abondant. Lors des semailles, on avait adopté pour toutes les semences un espacement uniforme. Les tiges fournies par les grosses semences, étant les plus nombreuses sur une surface donnée, se trouvaient par conséquent les moins favorisées au point de vue de leur alimentation. En dépit de cette circonstance, elles produisirent plus de paille, plus de grain et du grain plus lourd, de meilleure qualité.

« D'autres expériences, poursuivies sur le blé, l'orge, le trèfle des prés, les vesces, concordent entièrement avec la précédente. A tous égards, les grosses semences l'emportent sur les petites. Quelle que soit la destination des plantes que l'on cultive, qu'elles soient consommées en vert ou en leur entière maturité, ce sont les semences qu'il faut préférer. »

M. Schribaux a reconnu par expérience que le poids des épis et le poids des grains varient parallèlement, ce qui justifie la pratique des cultivateurs, encore en trop petit nombre, qui tirent leurs semences de céréales des plus beaux épis.

(Journal de M. Lecouteux).

Fièvre aphteuse ou cocotte.

M. Cagny fils, vétérinaire à Senlis, secrétaire de la Société de Médecine vétérinaire de l'Oise, a déposé à l'Imprimerie Payen, pour notre Bulletin, un long article de M. Castellant, vétérinaire à Breteuil, président de la Société, traitant de la *Fièvre aphteuse ou Cocotte*; nous y puisons les chapitres *Symptômes* et *Traitement*, qui peuvent être utiles à nos lecteurs.

X. L.

Symptômes ou signes de la Cocotte.

La cocotte n'attaque habituellement que les animaux ruminants et les porcs.

Cependant quelques rares exemples en auraient été vus aussi sur le cheval et même sur l'homme.

Le cours de cette maladie peut se partager en quatre périodes différentes.

Pendant la première, dite d'invasion, le sujet apparaît souffrant d'un mal difficile à spécifier.

Il est triste, sans appétit, sa chaleur est inégale ou inconstante, des frissons ou tremblements passagers se remarquent principalement dans les régions supérieures des membres, on peut aussi voir enfin qu'il y a constipation.

Ces symptômes sont ceux de la fièvre, mais ils ne disent pas la nature du mal qui en est la cause. Il est possible de les imputer à la cocotte quand la maladie se trouve déjà dans l'étable; mais à l'origine de l'épizootie, quand aucun cas précédent n'est encore venu faire la lumière, rien ne laisse voir de quelle maladie ces premiers symptômes sont les avant-coureurs.

Ce sont les symptômes de la seconde période dite d'éruption qui font nettement connaître à quelle maladie on a affaire.

Après 24 à 48 heures de fièvre, et parfois davantage, marquant la période d'invasion, on voit apparaître soit à la bouche, soit aux pieds, soit au pis, ou à toutes ces régions en même temps, des aphtes ou ampoules qui sont le caractère essentiel de cette maladie.

Ces ampoules, ou cloches, sont formées d'un liquide, assez semblable à de l'eau, amassé sous l'épiderme ou première peau.

Leur grandeur moyenne sur les gros animaux équivaut à celle d'une pièce de vingt sous. Il n'est pas rare d'en rencontrer de plus grandes; mais elles résultent alors de plusieurs aphtes voisins, assez rapprochés pour se rejoindre et se confondre en une seule ampoule, à laquelle succédera nécessairement plus tard une plaie de fort grande étendue.

Lorsque la bouche doit être le siège d'une éruption aphteuse, elle apparaît d'abord enflammé, c'est-à-dire rouge et douloureuse. Les aphtes s'y trouvent le plus souvent au bourrelet, lèvre d'en haut, qu'il faut relever pour les découvrir, et, en seconde ligne, à l'extrémité libre de la langue. La salive abonde alors dans la bouche; elle s'en échappe continuellement sous forme de bave visqueuse et filante. En même temps, l'animal fait entendre un claquement plus ou moins fréquent, un bruit de décollement des lèvres qui seul suffit, quand on l'entend, à faire reconnaître la nature de son mal.

Lorsque l'éruption aphteuse doit se faire aux pieds, on remarque que les animaux piétinent fréquemment et demeurent volontiers couchés; la couronne se montre gonflée, chaude, douloureuse. C'est surtout entre les deux onglons et aux talons que se forment les vésicules aphteuses.

Sur les moutons, les aphtes des pieds sont de la dimension du lentillon ou petite lentille.

L'éruption au pis est également précédée d'une inflammation des régions où doivent apparaître les vésicules. Ce sont les trayons surtout qui jouissent de ce fâcheux privilège. Souvent un aphte en occupe l'extrémité et entoure l'orifice qui sert à la sortie du lait.

Généralement toutes ces vésicules ne tardent pas à se crever. Leur rupture marque la troisième période dite d'ulcération. Elle arrive plus ou moins rapidement. Cela dépend des régions occupées par les aphtes et de diverses autres circonstances encore.

Dans la bouche, les aphtes ne durent guère, à cause des mouvements et des rudes frottements de la langue.

Au pis, la manipulation des trayons pour en extraire le lait en amène aussi hâtivement la rupture, tandis que sur les vaches dont le lait est tari et qu'on ne traite plus, on voit parfois les aphtes se dessécher et se cicatriser sans être passés par la rupture.

Aux pieds, les aphtes se crèvent au contact des litières ou sous le poids du corps, dont la pression fait normalement gonfler les onglons.

Après la rupture de chaque ampoule, la pellicule épidermique qui la constituait demeure quelque temps encore adhérente par son contour aux parties voisines. Elle recouvre et cache ainsi une plaie d'un rouge vif, douloureuse, facilement saignante, dont l'aspect et l'étendue ne sont bien visibles qu'après la chute des derniers lambeaux épidermiques.

Comme il a été dit plus haut, si les aphtes étaient rapprochés, que plusieurs soient arrivés à se rejoindre et à se confondre, ils laissent après eux des plaies d'une grande étendue. C'est ainsi que l'extrémité de la langue apparaît parfois entièrement dénudée.

Les plaies consécutives à la rupture des aphtes ont une tendance naturelle à se cicatriser; on en voit les indices au bout de quelques jours. Les lambeaux d'épiderme sont partout détachés, les plaies moins rouges et moins douloureuses. C'est alors la quatrième et dernière période, celle de la cicatrisation. Sa durée dépend de l'étendue des plaies, de leur nombre, de la région qu'elles occupent, comme aussi des soins donnés aux animaux.

A cet exposé de la physionomie habituelle de la fièvre aphteuse, il faut ajouter que, du côté de la bouche, l'éruption envahit parfois le muffle et les naseaux; qu'au pis elle se complique assez fréquemment de l'inflammation d'un ou plusieurs quartiers, et qu'aux pieds elle peut remonter vers le paturon ou elle se traduit par un suintement qui gonfle, détrempe et détache l'épiderme, mais ne forme pas de cloche à cause des poils qui mettent obstacle au soulèvement de l'épiderme.

Enfin on rapporte aussi des cas où la cocotte, déjà intense à l'extérieur, évolue également à l'intérieur du corps sur les estomacs et l'intestin, par exemple, où elle s'accompagne d'une diarrhée fétide.

Cette forme, heureusement assez rare, est le plus souvent mortelle.

Traitement.

Voici, touchant ce chapitre de la cocotte, l'opinion d'un agriculteur praticien, F. Villeroy.

En ce qui concerne le traitement préventif, c'est-à-dire appliqué avant la maladie pour l'empêcher de venir, « beaucoup de préservatifs ont été indiqués, dit-il, tels que le chlore, les sels purgatifs, la saignée, les sétons; « l'expérience a malheureusement prouvé qu'on ne peut compter sur l'efficacité d'aucun de ces moyens. »

Cette assertion, quoique déjà ancienne, est encore actuellement vraie;

aucun traitement préventif n'a la puissance d'empêcher l'apparition du mal. Les cultivateurs n'ont qu'une seule garantie sérieuse contre son invasion quand la contagion les menace; c'est une application et une observation sérieuse des prescriptions sanitaires.

Pour le traitement de la maladie elle-même, continuons à citer Villeroy :

« Si la maladie est bénigne, écrit-il, il faut s'abstenir de tout traitement. « Tous les remèdes astringents, irritants, les dessicatifs et les saignées sont « nuisibles.

« On doit soumettre les bêtes à un régime rafraîchissant, relâchant, et « pour le reste se borner à des soins de propreté. Les aliments consisteront « en fourrage vert et tendre, du foin ou regain les plus tendres, avec racines « cuites, boisson d'eau blanche, orge moulue, décoction de graine de lin, etc.

« Le fumier doit être enlevé assez fréquemment pour que les bêtes re- « posent toujours sur de la litière sèche; la bouche sera lavée intérieure- « ment au moins trois fois par jour pour la débarrasser de la boue glaireuse « et de l'humeur qui suinte des plaies. On emploie pour cela de l'eau légèr- « ment acidulée de vinaigre, à laquelle on peut ajouter un peu de miel ou « une infusion de fleurs de sureau. On se sert d'un linge doux, en évitant « d'irriter les plaies de la langue et du palais. Si des lambeaux de peau se « détachent, on ne les arrache pas, mais on les coupe avec précaution.

« On lave les pieds plusieurs fois par jour avec de l'eau fraîche ou bien on « les arrose à l'aide d'un arrosoir de jardin.

« On doit se contenter de frotter le pis avec du beurre frais ou de « laver les plaies avec une décoction émolliente.

« Si les symptômes sont graves, il faut recourir à un vétérinaire. »

Ajoutons à ces conseils judicieux que la bouche peut être fort bien lavée et commodément par des injections faites dans son intérieur au moyen d'une seringue ordinaire, et que pour l'irrigation des pieds, qui ne sont pas souvent faciles à tenir quand on y veut faire des applications médicamenteuses, les petites pompes d'arrosement si répandues aujourd'hui sont des plus commodes.

Habituellement ces divers soins de propreté secondent suffisamment la tendance que montrent les plaies de la cocotte à se cicatriser naturellement.

Mais il est des cas où la guérison retarde ou languit, les plaies restent rouges, saignantes et toujours aussi douloureuses, surtout celles des pieds. Il y a lieu d'en modifier la nature alors par des soins ou des médicaments dont l'emploi ne peut être judicieusement fait que sur la prescription d'un vétérinaire.

(Extrait du Bulletin de mars 1891 de la Société de Médecine vétérinaire de l'Oise).

**Ordre du jour de la Séance du Mardi 11 Octobre
1892.**

Lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Dépouillement de la correspondance.

Proclamation de nouveaux membres.

Examen des résultats des champs de démonstration.

Estimation des récoltes et situation actuelle.

Propositions diverses.





TABLE DES MATIÈRES

DU 190^e NUMÉRO DU BULLETIN

	Pages
Procès-verbal de la Séance du 19 Juillet 1892.....	4
Lettre de M. le Préfet de l'Oise et Réponse de M. Lefebvre de la Fargue, secrétaire.....	4
M. Debat	5
Revue, par X. Lefebvre de la Fargue	6
Champ de démonstration de M. Lheurin, cultivateur à Boran.	9
Champ d'expériences agricoles de M. Lavallée, instituteur à Borest.....	12
Les bonnes semences.....	14
Fièvre aphteuse ou Cocotte.....	15
Ordre du jour de la Séance du 11 Octobre 1892.....	19
